



DÉCLARER UNE ÉPIDÉMIE EN EHPAD : MAL NÉCESSAIRE OU ÉTAPE UTILE ?

Dr Youri CHAULEUR

Médecin coordonnateur

Association des Médecins coordonnateurs du Rhône

EHPAD la Vérandine, Lyon 8^e

Comment est vécue l'étape du signalement ?

Une démarche administrative fastidieuse qui va me compliquer la situation ?

Les mesures qu'on va me recommander seront-elles applicables ?

Faciliter le signalement et la prise en charge

- Procédure simple et rapide ?
- Des investigations adaptées, discutées, et modulées par le degré de gravité clinique
- Des interlocuteurs qui connaissent le profil des résidents d'EHPAD, les conséquences éventuelles des mesures recommandées
- Une ou des épidémies déclarées : signe d'une mauvaise prise en charge dans l'établissement?
- Place des Equipes Mobiles Hygiène (EMH)

Quelles valeurs ajoutées pour l'EHPAD ?

- Aide à la mise en place des différentes mesures (hygiène, précautions complémentaires, limitation des visites, temps collectifs, repas en chambre....
- Rôle pédagogique pour l'équipe qui rencontre sa première épidémie
- Infections graves ou complexes: aide à l'enquête étiologique
- Information des autres établissements

Des nouvelles pistes d'amélioration

- Favoriser la formation des médecins coordonnateurs et cadres de santé sur la prise en charge des épidémies
- Favoriser l'action des EMH lors d'événements épidémiques
- Adapter au cas par cas les investigations recommandées.
- Retour d'information et alerte sanitaire « spéciale EHPAD »
- Valoriser la démarche des établissements qui déclarent